

LIVRET DE FORMATION

Licence 1 Économie & Gestion

Parcours Aménagé



Faculté de sciences économiques et de gestion

CONTACTS

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Zakia HIDOUCHE
Bureau N.232 - 2ème Étage
Email : zakia.hidouche@u-pec.fr

Ronan KERNEUR
Bureau N.232 - 2ème Étage
Email : ronan.kerneur@u-pec.fr

GESTIONNAIRE PÉDAGOGIQUE

Aboubakri HADJi-ALI
Bureau N.07 - RDC
Email : ll-ecogestion@u-pec.fr
Tél : 01.41.78.46.16

Le parcours aménagé de la licence d'économie en 4 ans PALEG4

Table des matières

I. Présentation générale de la formation

- 1. Objectifs..... P 3
- 2. Débouchés professionnels P 3
- 3. Poursuite d'études P 3
- 4. Durée et rythme de la formation P 3
- 5. Compétences visées P 4
- 6. Pédagogie P 4
- 7. Champ de connaissances dans différents domaines P 5

II. Modalités d'admission

- 1. Conditions d'admissions / prérequis P 5
- 2. Sélection et Modalités de candidatures P 5

III. Calendrier P 6

IV. Maquette P 7

V. Modalités de contrôle des connaissances

- 1. La validation de la première année P 8-9
- 2. Les règles d'assiduité P 8-9

VI. Environnement de recherche de la FSEG..... P 10

VII. Équipe académique et Plans de cours

- 1. Premier semestre P 11-12
- 2. Second semestre P 13-14

VIII. Annexe : vocabulaire et règles universitaires..... P 15-17

Le parcours aménagé de la licence d'économie en 4 ans PALEG4

Le parcours aménagé de la licence Économie et Gestion en quatre années est un parcours de mise à niveau, progressif, destiné aux candidats auxquels un avis « OUI-SI » a été attribué par la commission d'examen des vœux.

Ce livret de l'étudiant du PALEG4 est bien évidemment complémentaire au livret de l'étudiant du parcours général classique en 3 ans, livret également disponible sur le site de la FSEG : [Licence Économie et gestion – Sciences économiques et gestion \(u-pec.fr\)](http://u-pec.fr)

I. Présentation générale de la formation

1. Objectifs

La licence mention Économie et Gestion est le diplôme porté par la Faculté de sciences économiques et de gestion (FSEG). Cette formation a vocation à irriguer les masters de plusieurs composantes (FSEG, IAE, AEI, ...) et d'autres établissements dans les domaines de l'économie et du management.

2. Débouchés professionnels

Bien qu'étant un diplôme en soi, la licence n'est qu'un diplôme intermédiaire qui ouvre majoritairement la voie à des poursuites d'études en master pour une insertion niveau cadre à bac+5.

3. Poursuite d'études

Les étudiant.es diplômé.es des différents parcours de la L3 mention *Économie et Gestion* s'inscrivent très majoritairement dans une perspective de poursuite d'études en intégrant un master au sein de l'UPEC ou d'un autre établissement. Il est recommandé de réfléchir attentivement dès le début de la 3e année de licence à la suite de son cursus universitaire en fonction de ses futures orientations professionnelles. Pour aider à concrétiser ses choix, un dossier est distribué à chaque étudiant.e à la fin de la 3e année de licence. Celui-ci doit exprimer ses motivations, notamment par rapport à une éventuelle poursuite d'études en master, via la plateforme MON Master [Rechercher un master – La plateforme nationale des masters](#)

À la FSEG, les masters relèvent des domaines suivants :

Master Économie Appliquée

Master Économie Internationale

Master Monnaie, Banque, Finance, Assurance

Master Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation second degré

Plus de détails ici [Les masters en sciences économiques - Sciences économiques et gestion](#)

A l'IAE Paris-Est, de nombreux masters sont également disponibles Plus de détails ici [Formations, IAE Paris-Est](#)

Tous ces masters sont sélectifs.

4. Durée et rythme de la formation

Depuis de la rentrée universitaire 2023/2024, un prologue de trois semaines ("Phase d'orientation active" POA) est organisé en 1e année de licence parcours Économie et Gestion afin de réviser les prérequis de la licence, tels qu'ils sont précisés dans les attendus nationaux de la mention Économie et Gestion. Il permet, dans un second temps, d'orienter les étudiants, en fonction de leurs vœux et de leurs résultats, vers l'un des 4 parcours spécialisés suivants :

1 – Parcours général Économie et Gestion

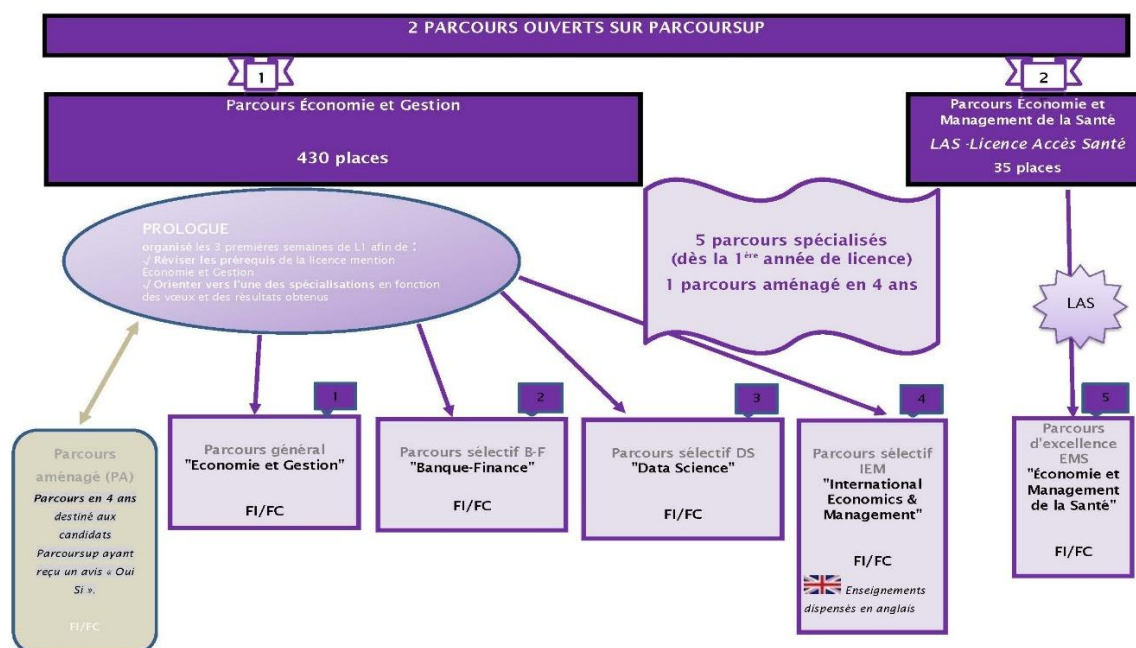
2 – Parcours sélectif Banque-Finance (BF)

3 – Parcours sélectif Data Science (DS)

4 – Parcours sélectif International Economics & Management (IEM) (*full English*)

Un Parcours aménagé en 4 ans PALEG4

Ce Parcours aménagé PA est destiné aux candidats ayant reçu un avis Oui-Si sur Parcoursup. À l'issue du prologue de trois semaines, l'étudiant est orienté vers ce parcours en 4 années permettant une acquisition progressive des compétences s'il s'avère que les prérequis de la licence n'étaient effectivement pas acquis. Le PA fait l'objet d'un livret complémentaire spécifique, se référant au livret de la L1. Ce livret va donc présenter en détail le dispositif spécifique au parcours aménagé **PALEG4**



5. Compétences visées

Le parcours aménagé de la licence Économie et Gestion en quatre années est un parcours de mise à niveau, progressif, destiné aux candidats auxquels un avis « OUI-SI » a été attribué par la commission d'examen des vœux. Ce livret de l'étudiant du PALEG4 est bien évidemment complémentaire du livret de l'étudiant du parcours général classique en 3 ans, livret également disponible sur le site de la FSEG. Ce parcours aménagé s'adresse aux candidat.e.s qui ne disposent donc pas des prérequis pour suivre avec profit la licence Économie et Gestion et qui, presque certainement, échoueraient en première année. Il est conçu pour permettre l'obtention progressive des compétences qui permettent de réussir à l'université dont notamment la capacité à acquérir, en toute autonomie, des connaissances. Ce parcours permet de mieux suivre les candidat.e.s qui, sans quoi, seraient en échec; il n'offre cependant pas le type d'accompagnement que l'on rencontre par exemple dans les sections de technicien supérieur dans les lycées pour préparer un BTS.

6. Pédagogie

Les deux semestres du parcours aménagé concilient la possibilité d'une réorientation, facilitée par l'acquisition de crédits (jusqu'à 23 ECTS) facilement transférables, et d'une réussite en licence, assurée par une montée en charge progressive des exigences de la formation.

Le premier semestre est un semestre d'adaptation lors duquel les étudiant.e.s peuvent acquérir 6 ECTS : 3 en « méthodologie universitaire et outils informatiques » de la 1^{re} année de licence et 3 en UE d'ouverture, c'est-à-dire une option transversale de découverte dans les autres composantes de l'U-pec en L1. Ce premier semestre est consacré à une mise à niveau en mathématiques, en anglais, en économie-gestion, ainsi qu'à un bilan de compétences et un travail approfondi sur l'orientation (« projet professionnel ») avec le Service d'information et d'orientation de l'université (SCUIO), afin d'explorer toutes les voies de réussite, qu'il s'agisse de la licence Économie et Gestion ou en dehors de cette licence ou tout autre projet de réorientation éventuelle. Un stage court de découverte de l'entreprise permet aux étudiant.e.s d'affiner leur futur projet personnel et professionnel.

Le second semestre propose les premiers enseignements de licence, de façon allégée par rapport aux autres étudiant.e.s : 17 ECTS peuvent être acquis en cours de méthodologie et de l'expression écrite, en statistiques (plus accessibles que les mathématiques de la 1^e année et exigées elles aussi dans tous les cursus), en cours d'introduction à l'économie et la gestion, en cours d'anglais de la 1^e année ; et la poursuite de la mise à niveau en mathématiques.

Les étudiant.e.s admis.e.s dans le parcours aménagé signent un contrat pédagogique qui précise les obligations de la formation. Les étudiants qui réussissent la première année du parcours aménagé sont ensuite admis en 1^e année de la licence Économie et Gestion, avec le bénéfice apporté par les 23 ECTS (6 au S1 +17 au S2) qui pourront être acquis au cours de cette année de PA.

7. Champs de connaissances dans différents domaines

La licence économie gestion de la FSEG propose différents domaines de compétences

- Fonctionnement des institutions et marchés (biens et services, monétaire et financier, travail).
- Comportement des firmes
- Finance de marché et d'entreprise, stratégie, gestion et comptabilité.
- Les fondements/courants du management, de l'histoire des faits et de la pensée économique
- Les techniques de contrôle des coûts et de gestion des ressources, les outils d'analyse des déterminants.
- Les outils de mesure des performances et du développement économique et financier.

II. Modalités d'admission dans le parcours aménagé

1. Conditions d'admissions / prérequis pour le parcours aménagé

Il est vivement conseillé d'être titulaire d'un baccalauréat général et d'avoir suivi les spécialités sciences économiques et sociales et mathématiques, HGGSP ... Le parcours aménagé est obligatoire pour les étudiant.e.s ayant été admis – après étude de leurs dossier avec la mention « OUI, si ». Le parcours aménagé de la licence Économie et Gestion en quatre années est un parcours de mise à niveau, progressif, destiné à des étudiant.e.s ayant besoin de développer les compétences qui permettent de réussir à l'université, notamment la capacité à acquérir, en toute autonomie, des connaissances.

2. Sélection et modalités de candidatures pour le parcours aménagé

Avec la mise en place de la réforme de la L1 économie gestion (depuis septembre 2023), à partir de la rentrée universitaire 2023/2024, un **prologue de trois semaines** ("Phase d'orientation active" = POA) est organisé en 1^e année de licence parcours économie et Gestion afin de réviser les prérequis de la licence, tels qu'ils sont précisés dans les attendus nationaux de la mention Économie et Gestion.

Ce prologue POA cette année 24-25, débutera le mardi 09 septembre 2025 (voir ADE emploi du temps en ligne à la rentrée pour plus de détail).

La POA permet, dans un second temps, d'orienter les étudiants, en fonction de leurs vœux et de leurs résultats, vers l'un des 4 parcours (parcours général, parcours DS, parcours BF, parcours IEM voir page 4). Les étudiants du parcours aménagé participent à ce prologue de 3 semaines. À l'issue du prologue de trois semaines, l'étudiant est orienté vers ce parcours en 4 années permettant une acquisition progressive des compétences s'il s'avère que les prérequis de la licence n'étaient effectivement pas acquis. C'est l'occasion pour eux de réviser de s'auto évaluer et de bien s'impliquer dans le dispositif pour le réussir solidement. Les cours du premier semestre pour le parcours aménagé débuteront ensuite la semaine du 29/09/2025. Le stage se déroulera au mois de janvier 2026. La reprise du semestre 2 s'effectuera le 02/02/2026.

III. Calendrier

Les étudiants du parcours aménagé, comme les étudiants de L1 à la FSEG, ont comme principe d'avoir l'année de L1 organisée en 2 semestres : S1 et S2. La différence de calendrier réside dans le fait que les étudiants du PALEG4 effectue un stage d'observation professionnelle au mois de janvier. La reprise du second semestre



Calendrier de la Licence Économie et Gestion - 2025-2026

S	Date	PA	L1	L2	L3
37	8-sept.-2025	POA 1	POA 1	IP - Ens. 1	IP - Ens. 1
38	15-sept.-2025	POA 2	POA 2	Ens. 2	Ens. 2
39	22-sept.-2025	POA 3	POA 3	Ens. 3	Ens. 3
40	29-sept.-2025	Ens. 1	Entretiens - IP	Ens. 4	Ens. 4
41	6-oct.-2025	Ens. 2	Ens. 1	Ens. 5	Ens. 5
42	13-oct.-2025	Ens. 3	Ens. 2	Ens. 6	Ens. 6
43	20-oct.-2025	Ens. 4	Ens. 3	Ens. 7	Ens. 7
44	27-oct.-2025	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances
45	3-nov.-2025	Ens. 5	Ens. 4	Ens. 8	Ens. 8
46	10-nov.-2025	Ens. 6	Ens. 5	Ens. 9	Ens. 9
47	17-nov.-2025	Ens. 7	Ens. 6	Ens. 10	Ens. 10
48	24-nov.-2025	Ens. 8	Ens. 7	Ens. 11	Ens. 11
49	1-déc.-2025	Ens. 9	Ens. 8	Ens. 12	Révisions
50	8-déc.-2025	Ens. 10	Ens. 9	Révisions	Examens S1
51	15-déc.-2025	Ens. 11	Ens. 10	Examens S1	IP
52	22-déc.-2025	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances
1	29-déc.-2025	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances
2	5-janv.-2026	Stage 1	Ens. 11	Examens S1	Ens. 1
3	12-janv.-2026	Stage 2	Ens. 12	IP	Ens. 2
4	19-janv.-2026	Stage 3	Rat., Ex. S1 RD - IP	Ens. 1	Ens. 3
5	26-janv.-2026	Stage 4	Ens. 1	Ens. 2	Ens. 4
6	2-févr.-2026	Ens. 1	Ens. 2	Ens. 3	Ens. 5
7	9-févr.-2026	Ens. 2	Ens. 3	Ens. 4	Ens. 6
8	16-févr.-2026	Ens. 3	Ens. 4	Ens. 5	Ens. 7
9	23-févr.-2026	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances
10	2-mars-2026	Ens. 4	Ens. 5	Ens. 6	Ens. 8
11	9-mars-2026	Ens. 5	Ens. 6	Ens. 7	Ens. 9
12	16-mars-2026	Ens. 6	Ens. 7	Ens. 8	Ens. 10
13	23-mars-2026	Ens. 7	Ens. 8	Ens. 9	Ens. 11
14	30-mars-2026	Ens. 8	Ens. 9	Ens. 10	Révisions
15	6-avr.-2026	Ens. 9	Ens. 10	Ens. 11	Examens S2
16	13-avr.-2026	Ens. 10	Ens. 11	Ens. 12	Stage 1
17	20-avr.-2026	Ens. 11	Ens. 12	Révisions	Stage 2
18	27-avr.-2026	Ens. 12	Rattrapages	Examens S2	Stage 3
19	4-mai-2026	Rattrapages	Examens S2 RD	Examens S2	Stage 4
20	11-mai-2026				Stage 5
21	18-mai-2026				Sout. - Stage 6
22	25-mai-2026	Jury 1e session	Jury 1e session	Jury 1e session	Jury 1e session - stage 7
23	1-juin-2026				Stage 8
24	8-juin-2026				
25	15-juin-2026	Exam. S1 2e Ses.	Exam. S1 2e Ses.	Exam. S1 2e Ses.	Exam. S1 2e Ses.
26	22-juin-2026	Exam. S2 2e Ses.	Exam. S2 2e Ses.	Exam. S2 2e Ses.	Exam. S2 2e Ses.
27	29-juin-2026				
28	6-juil.-2026	Jury 2e session	Jury 2e session	Jury 2e session	Jury 2e session
29	13-juil.-2026				

IP : inscriptions pédagogiques. POA : phase d'orientation active. RD : régime dérogatoire.

Jurys 1re session : jeudi 28 mai 2026. Jurys 2e session : jeudi 9 juillet 2026.

Réunions de rentrée : L1, L2 et L3 : lundi 8 sept. 2025.

Vacances scolaires zone C : Toussaint 43 et 44, Noël 52 et 1, Hiver 9 et 10, Printemps 17 et 18.

IV. Maquettes 2025-2026

1. Maquette parcours général :

La maquette du parcours général est disponible dans le livret de l'étudiant de L1 et sur le site Eprel

Les enseignements sont organisés par semestre : premier semestre et second semestre. Dans les semestres, les enseignements sont regroupés par Unité d'enseignement (UE) : UE Économie et Gestion, UE compétences analytiques, UE langues et méthodologie, UE culture générale et UE ouverture.

Dans les UEs, les enseignements sont organisés par Élément Constitutif d'une Unité d'Enseignement (ÉCUE), c'est-à-dire par matière. Au premier semestre de la 1^e année du PA, avec la réforme, l'étudiant du parcours aménagé qui appartient au parcours général peut obtenir 6 ECTS. Méthodologie et Option transversale (appelée UE d'ouverture).

La phase d'orientation active (prologue de 3 semaine) permet de débiter l'année avec une période de révision au mois de septembre. Les étudiants du PALEG4 qui réussissent très solidement la POA peuvent selon certaines conditions poursuivre en licence classique.

2. Maquette spécifique au parcours aménagé

Ce dispositif en 4 ans est conçu pour permettre l'obtention progressive des compétences qui permettent de réussir à l'université dont notamment la capacité à acquérir en toute autonomie, de nombreuses connaissances.

Ce parcours permet de mieux suivre les candidat.e.s qui, sinon seraient en échec. Ainsi les deux semestres du parcours aménagé concilient dans un premier temps une mise à niveau pour toute la promotion, et ensuite au second semestre la possibilité ou bien d'une réorientation, en fin d'année facilitée par l'acquisition de crédits (jusqu'à 23 ECTS) facilement transférables, ou bien d'une future réussite en licence, assurée par une montée en charge progressive des exigences de la formation.

Licence Économie et Gestion – parcours *aménagé* – 1^{er} semestre

80 étudiants	Unité d'enseignement (UE) / Enseignement	Type	ECTS	Coeff.	CM		TD	
					H.	Gr.	H.	Gr.
	134 - Méthodologie universitaire et outils informatiques 	Obl.	3	3	-	-	33	3
	932 - Économie et Gestion 	Obl.	-	6	24	1	-	-
	450 - Remédiation en mathématiques - II 	Obl.	-	6	-	-	48	2
	460 - Anglais - Labo 	Obl.	-	1	-	-	10	4
	930 - Anglais - TD 	Obl.	-	3	-	-	22	2
	382 - Projet professionnel 	Obl.	-	3	-	-	22	2
	Enseignement de l'«UE d'ouverture» proposée par l'Upec 	Obl.	3	3	-	-	16	-
Total			6	25	24		151	

Note : En janvier, il y a un stage d'observation du monde professionnel en entreprise (ou dans toute autre organisation) donc les cours du semestre 2 ne reprendront que la semaine du lundi 2 février 2026 (voir calendrier page 6)

Nous attirons votre attention sur les coefficients présents sur la maquette, ils correspondent aux règles de calcul mises en œuvre à chaque semestre, pour ensuite valider votre année. Dans la même logique que les coefficients des matières pour obtenir le baccalauréat.

Licence Économie et Gestion – parcours *aménagé* – 2d semestre

80 étudiants				CM		TD	
Unité d'enseignement (UE) / Enseignement	Type	ECTS	Coeff.	H.	Gr.	H.	Gr.
421 - Introduction à la gestion 	Obl.	4	4	36	1	–	–
587 - Introduction à l'économie 	Obl.	4	4	36	1	–	–
340 - Remédiation en mathématiques - II 	Obl.	–	3	–	–	24	2
988 - Statistiques descriptives univariées et Excel 	Obl.	3	3	–	–	30	2
507 - Discovering Economics and Business English - I - Labo 	Obl.	–	1	–	–	12	4
643 - Discovering Economics and Business English - I - TD 	Obl.	3	2	–	–	24	2
452 - Méthodologie de l'expression écrite 	Obl.	3	3	–	–	24	2
602 - Contrat de validation d'une expérience 	Obl.	–	3	–	–	20	2
660 - Poursuite L1 : Introduction à la microéconomie 	Opt.	–	2	–	–	20	1
886 - Réorientation : Culture juridique et managériale 	Opt.	–	2	–	–	20	1
Total		17	25	72		154	

Nous attirons votre attention sur les coefficients présents sur la maquette, ils correspondent aux règles de calcul mises en œuvre à chaque semestre, pour ensuite valider votre année. Dans la même logique que les coefficients des matières pour obtenir le baccalauréat.

V. Modalités de contrôle des connaissances

1. La validation de la première année PALEG4

Le passage de cette première année du parcours aménagé à la suivante est conditionné au fait d'avoir obtenu la moyenne générale en fonction des coefficients de la maquette ci-dessus (premier et second semestres). Les règles de compensation habituelle s'appliquent, ainsi que le droit à une seconde session de rattrapage. La note seuil de 7/20 (voir lexique annexe) concerne les UE fondamentales : se référer au livret de la L1 parcours classique

Les ECTS acquis sont acquis **définitivement**. L'étudiant qui n'aurait pas la moyenne générale à l'issue des deux sessions du PALEG4 devra se réorienter et pour cela préparer sa réorientation dès le second semestre, pour ne pas se retrouver sans rien en cas d'échec. Le parcours aménagé ne se redouble pas.

Ce n'est qu'une fois en deuxième année, que l'étudiant sera intégré aux autres étudiants de L1. Les règles de progression seront alors identiques à celles des autres étudiants (moyenne, passages conditionnels, note seuil pour les UE, etc.).

Libellé de l'ECUE		Contrôle continu et/ou contrôle terminal				
		Épreuves continues			Examen	
		É %	O %	N	É %	O %
S1	Enseignement de l'«UE d'ouverture» proposée par l'Upec	–	–	–	–	–
S1	134 - Méthodologie universitaire et outils informatiques	60	40	6	–	–
S2	643 - Discovering Economics and Business English - I	50	50	2	–	–
S2	421 - Introduction à la gestion	100	–	4	–	–
S2	587 - Introduction à l'économie (avec la POA)	100	–	7	–	–
S2	452 - Méthodologie de l'expression écrite	70	30	4	–	–
S2	988 - Statistiques descriptives uni-variées et Excel	100	–	2	–	–

2. Les règles d'assiduité

Nous vous invitons à lire en détail les pages 4 et 5 du [document officiel de cadrage de l'UPEC « Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes en Licence »](#)

Dans les cours magistraux, il n'y a pas de contrôle de présence. L'assiduité n'est cependant pas facultative, elle est au contraire fortement recommandée pour acquérir les connaissances nécessaires pour réussir au mieux les différents examens et contrôles.

Dans les groupes de TD et cours-TD, l'assiduité est obligatoire. **L'étudiant.e doit assister au minimum aux quatre cinquièmes des séances dans la matière au cours du même semestre. À défaut, il sera noté ABI absence injustifiée.**

L'étudiant noté ABI apparaîtra défaillant à l'ECUE ou l'UE sur son relevé de notes. Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant.

En cas d'absence injustifiée à une évaluation dans le cadre du contrôle continu, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 à l'épreuve concernée. En cas d'absence justifiée, il est laissé au jury la latitude d'apprécier la situation

Le contrat pédagogique de la L1PA, signé par l'étudiant du parcours aménagé en début d'année, stipule avec précision à l'alinéa 2 : « L'étudiant s'engage à être présent à tous les enseignements de ce parcours, conformément à l'obligation d'assiduité en vigueur à l'université »

Les dispositions générales concernant les règles de progression et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences en Licence à l'U-pec sont accessibles en ligne, et ce document est à la fois à l'usage des étudiants, des équipes pédagogiques et des services administratifs

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-de-controle-des-connaissances-et-des-aptitudes-en-licence>

A l'issue de cette première année en parcours aménagé, les étudiants, s'ils valident l'année, peuvent intégrer la L1 d'économie-gestion ou se Réorienter.

VI. FSEG et Environnement de recherche

La licence fait appel aux équipes d'enseignant.es – chercheur.ses du laboratoire ÉRUDITE. L'équipe de recherche ÉRUDITE (Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Économique) a pour objectifs de développer et de promouvoir la recherche en économie au sein du PRES Paris-Est. Elle est membre co-fondateur de la Fédération de recherche du CNRS (FR 2042), Théorie et Évaluation des Politiques Publiques (TEPP).

Le laboratoire regroupe deux équipes internes sous la tutelle, l'une de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'autre de l'université Gustave Eiffel, ces deux universités étant chacune membre fondateur de Paris-Est Sup. Les doctorants dépendent de l'école doctorale Organisations Marchés, Institutions (OMI, ED 530).



SES AXES DE RECHERCHE

L'équipe est ouverte à tout chercheur et enseignant-chercheur du PRES Paris-Est engagé dans une recherche inscrite dans l'un des trois axes :

Santé et politiques sociales



Santé, travail et vieillissement
Politique de santé
Population et environnement
Politiques sociales et inégalités

Ville durable et marché du travail



Ville et territoire
Ségrégation urbaine
Chômage
Politiques de l'emploi

Entreprises et mondialisation



Firmes : démographie, innovation et droit
Banque, finance
Développement et normes sociales
Commerce international, mobilité des facteurs et environnement

VII Équipe académique et Plan de cours du parcours aménagé

Liste des enseignements de la première année de licence Économie et Gestion, et des contenus de cours

Contenu de la première année du PALEG4

Premier semestre 2025-2026 :

1. Méthodologie universitaire et outils informatique : 33h, 11 séances de 3 heures, avec 3 ECTS

Responsable : Zakia HIDOUCHE et Mr Ronan KERNEUR

Programme : méthodologie de L1, avec davantage de progressivité et d'exercices. Le cours est organisé autour de 12 séances dont une est réalisée par le personnel de la bibliothèque de la FSEG. Cette séance introduit à la recherche documentaire dans le cadre de la bibliothèque de la faculté et s'intègre pleinement dans ce cours. Toutes les autres séances, prises en charge par l'enseignant(e), seront l'occasion de développer des compétences méthodologiques et numériques. Les débouchés de la licence d'économie seront exposés dans ce cadre, avec leurs possibilités, mais aussi leurs exigences et les voies alternatives. Si le projet professionnel proprement dit est traité à part, le suivi des stages sera effectué dans le cadre de la matière.

2. Bilan de compétences et projet professionnel : 22h, plusieurs séances en mini groupe lorsque cela est nécessaire (matériel informatique) Séances de 2h en classe, sans ECTS

Responsables : Mme Mylène URBINO et Mme Karine Rouvrais du SCUIO de l'U-pec

Un travail sera fait avec le SCUIO : bilan de compétences, réflexion sur un projet d'études qui débouche sur un projet professionnel, présentation des différentes voies d'orientation, des métiers et des formations qui y conduisent. Le programme élaboré par le SCUIO laissera de la place pour des recherches personnelles et des entretiens individuels compléteront les présentations en groupe.

3. Introduction à l'économie et à la Gestion : 24h, 12 séances de 2h, sans ECTS

Responsable : Zakia HIDOUCHE

Il s'agit de donner une première culture d'économie et de gestion, avec une approche concrète et inductive. Les phénomènes économiques et la vie des affaires, le vocabulaire, les premiers concepts, l'amorce du raisonnement seront explicités dans une démarche descriptive suivant le cycle économique, une démarche proche de l'enseignement donné en BTS, de telle sorte que les étudiants puissent aborder sans problèmes l'économie universitaire l'année suivante.

4. Remédiation mathématiques : 48h (deux séances de 2h à 3h par semaine et par groupe) pas d'ECTS

Responsable : Azzedine AL FAIDY

Le programme est une préparation à aux enseignements de la L1. L'expérience menée auparavant a montré que les étudiants manquaient souvent des bases supposées acquises (nos "attendus") pour aborder ce programme. La démarche reprend donc de façon progressive le programme de terminale S pour consolider les bases nécessaires, indispensables pour aborder le programme de L1, en s'adaptant au niveau de chacun.

5. Anglais et Labo : 22h + 10h, 11 séances de 2h, pas d'ECTS au premier semestre

Responsables : Mme BRUSSIÉ Anne-Laure, Mme GOMEZ Stéphanie et Mme Jennifer BURONFOSSE

Programme : comme en mathématiques, le programme reprend les bases de l'anglais du niveau de terminale générale. Un double axe de travail est mis en place : écrit et oral, en insistant sur la grammaire plus que le vocabulaire, vocabulaire qui sera acquis par la suite. Les heures de labo en mini groupes ont pour objectif de développer l'aisance orale nécessaire pour réussir un parcours en économie gestion à la FSEG.

6. UE d'ouverture (anciennement Option Transversale) : 20h, avec 3 ECTS

Responsable : Bureau des options transversales (campus centre)

L'UPEC a décidé que tous les étudiants, quel que soit leur cursus, doivent obligatoirement choisir une option dans une autre UFR au cours de leurs trois années de licence. Cette option permet de découvrir d'autres domaines, par curiosité ou pour tester une éventuelle réorientation, d'approfondir ses connaissances dans un domaine particulier, mais aussi de faire du théâtre, du sport, des langues étrangères, etc.

Elle est laissée au libre choix de l'étudiant et valorisée 3 ECTS. L'inscription se fait pendant le mois d'octobre (les dates sont précisées en ligne) sur e-campus. Vous devez vérifier que l'horaire de l'option est compatible avec votre planning sur ADE.

Cette UE n'étant pas gérée directement par le département d'économie, pour toutes questions relatives à cette matière vous devez vous adresser au bureau des options transversales (campus centre) ou par mail à ue.ouverture@u-pec.fr Lien vers le page internet de l'UE d'ouverture

LES UE D'OUVERTURE : DÉCOUVRIR D'AUTRES CHAMPS DISCIPLINAIRES EN LICENCE

L'esprit des UE d'ouverture est de permettre aux étudiants de licence de découvrir d'autres champs disciplinaires que ceux de leur licence. Les inscriptions aux UE d'ouverture seront ouvertes sur eCampus celles de l'an passé avaient eu lieu du 7 au 11 octobre 2024 pour les semestres impairs et du 20 au 24 janvier 2025 pour les semestres pairs. Le calendrier pour 25-26 est en cours de finalisation pour publication sur le site de l'u-pec

Pour plus de détail consulter le lien suivant

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture>

Second semestre 2025-2026 :

Note : En janvier, suite au stage en entreprise, les cours ne reprennent que la semaine du lundi 02 février 2026

1. Introduction à la Gestion : 36h en amphithéâtre, 12 séances de 3h, 4 ECTS

Responsable : Zakia HIDOUCHE

Le programme est identique à celui qu'auront fait les L1 au premier semestre et sera validé 4 ECTS. N'exigeant ni prérequis ni formalisation, il permet d'approcher les premières théories de l'entreprise et de découvrir ce qui constituera une partie du domaine de ces étudiants, la gestion. L'étudiant aura ses premiers cours magistraux en amphithéâtre, mais dans la mesure où le parcours ne regroupe pas plus de 100 étudiants, ceux-ci restent encore à taille humaine et permettent un dialogue avec l'enseignant. Facteur de proximité supplémentaire, cet enseignant connaît déjà les étudiants puisqu'il les aura suivis en TD au premier semestre dans le cadre de la matière "introduction à l'économie et la gestion".

2. Introduction à l'Économie contemporaine : 30h en amphithéâtre, 10 séances de 3h, 4 ECTS (Rappel : POA 6h00)

Responsable : Florent SARI

Là encore, le programme est identique à celui qu'auront fait les L1 au premier semestre et sera validé 4 ECTS. N'exigeant lui non plus ni prérequis ni formalisation, il permet d'approcher les premières notions de base d'économie, de découvrir les grands chiffres de l'économie, les relations fondamentales, les acteurs, et les bases de nos raisonnements. Les cours se dérouleront également en amphithéâtre, mais là encore à taille humaine. Et les enseignants là aussi connaissent déjà les étudiants qu'ils ont suivis en TD au premier semestre

3. Remédiation mathématiques : 24h (2h par semaine et par groupe) pas d'ECTS

Responsable : Azzedine AL FAIDY

Le programme, toujours sous la direction de M Olivier Ferrier, responsable des enseignements de mathématiques en L1 d'économie continue la préparation aux enseignements de L1. Le second semestre complète les notions du premier en laissant une part plus importante aux exercices, tout en commençant à préparer les étudiants au programme de L1.

4. Statistiques descriptives univariées et Excel : 30h en TD, 10 séances de 2h30, 3ECTS

Responsable : Sandrine JUIN

Programme identique à celui qu'auront fait les L1 au premier semestre, validé 3ECTS. N'exigeant pas le même niveau de formalisation que les mathématiques, il a semblé plus accessible aux étudiants. De plus, même l'étudiant qui désirerait se réorienter à la fin de l'année, n'aurait perdu ni son temps ni ses crédits, puisqu'on trouve des statistiques dans la plupart des cursus. Le programme est standard, il s'agit des statistiques à un caractère et établit les modes de représentation (histogrammes, diagrammes circulaires "camemberts"...), les valeurs centrales (mode, moyenne, médiane et les indicateurs de dispersion (écart-type). La maîtrise des outils informatiques acquise au S1 permet de traiter ce programme sous Excel.

5. Discovering Economics and Business - English I + Labo: (24+12) 36h TD, 12 séances de 2+1 h 3ECTS

Responsable : Anne Laure BRUSSIER

L'étudiant, ayant révisé et consolidé ses bases grammaticales au premier semestre, peut aborder l'étude de l'anglais de l'économie et des affaires. Le programme de la matière étant semblable à celui des étudiants de L1, la matière sera valorisée 3 ECTS.

6. Méthodologie de l'expression écrite : 24h, 12 séances de 2h, 3 ECTS

Responsable : Mme Zakia HIDOUCHE et Mr Ronan KERNEUR

Programme : comme au S1, il est calé sur la méthodologie de L1 parcorus générale, mais comprend deux fois plus d'heures. Outre un travail de recherche et d'exposé semblable à celui demandé en tronc commun, ces heures permettent d'approfondir l'expression, le niveau de français par le biais de l'application écri+ (dont s'est dotée l'U-pec) de s'initier à la recherche documentaire sous la direction des responsables de la bibliothèque universitaire. L'objectif est également de développer des capacités d'expression reposant sur des thèmes de culture générale en économie

7. Contrat de validation d'une expérience : 20h rapport de stage (oraux de soutenance)

Responsables : Mme Zakia HIDOUCHE et un autre enseignant du parcours aménagé

Les étudiants devront effectuer un stage de découverte de l'entreprise en 2 et 4 semaines (à raison de 35H/semaine), entre la fin des cours (vacances de Noël) et la fin du mois de janvier (voir calendrier). Ce stage doit permettre, outre une première expérience pour qui n'en a pas, de découvrir un métier ou un secteur susceptible d'attirer l'étudiant et d'orienter son projet d'études. Celui qui envisage de travailler en comptabilité, que ce soit par le biais des études très sélectives du master de comptabilité de l'IAE ou d'une réorientation en BTS, doit d'abord se familiariser avec le secteur et vérifier que celui-ci l'intéresse. Il en va de même pour le marketing, la logistique, l'immobilier ou la banque. Ce stage fera l'objet d'un compte rendu écrit avec un mémoire d'une vingtaine de pages et un exposé sous forme de power point de 10 à 15 mn au cours duquel l'étudiant pourra montrer qu'il maîtrise les techniques bureautiques acquises au premier semestre dans la matière méthodologie. L'étudiant qui travaille déjà plus de 15h par semaine dans une entreprise (autre dans la mesure du possible que familiale, aide à domicile, et/ou soutien scolaire, etc.) et qui souhaite effectuer son étude dans celle-ci, pourra demander à le faire. L'équipe enseignante jugera de la pertinence de la démarche afin d'être en mesure éventuellement de l'approuver.

8. Matière à choix 20H00 réparties en 10 séances de 2h00

Les étudiants au second semestre choisiront un enseignement optionnel en fonction de leur projet de poursuite d'études, entre

- L'introduction à la microéconomie avec l'optique de la poursuite en L1 éco gestion
- Culture économique juridique et managériale avec l'optique d'une réflexion sur la réorientation en BUT, ou BTS ou tout autre voie de formation.

Les étudiant.es qui souhaitent poursuivre ces deux enseignements optionnels au second semestre, car encore en hésitation au second semestre, et devront demander que cette possibilité leur soit accordée par les responsables du parcours.

Annexe : vocabulaire et règles universitaires

Chaque système a son vocabulaire et l'étudiant devra se familiariser rapidement avec ces nouvelles appellations.

Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes en Licence – UPEC

Absences = Aucune absence n'est de droit, quelle qu'en soit la raison. L'étudiant doit venir à tous les cours et TD. Pour ceux-ci les absences sont contrôlées et un trop grand nombre d'absences QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE conduit à attribuer la note zéro.

Absences pour motifs religieux = Aucune absence n'est de droit sur ce plan non plus. Cependant, une liste de 10 jours de fêtes religieuses (Théophanie orthodoxe, fête de Saint Vartan arménienne, Fête du Vesak (Bouddah), Kippour, Aïd el Fitr...) est publiée par le ministère chaque année et affichée à la FSEG. Ces jours, nous n'organisons pas d'examen et les absences ne sont pas sanctionnées. En dehors de ces jours, pour des raisons évidentes d'organisation et de vie commune, aucune absence ni aucun aménagement horaire d'aucune sorte ne peut être toléré.

CC (Contrôle continu) : Modalité de contrôle des connaissances dans laquelle l'étudiant est jugé sur plusieurs travaux (deux au moins) réalisés dans le cadre de son enseignement. Il peut s'agir de travaux personnels, d'interrogations orales ou écrites, programmées ou à l'improviste, à l'intérieur des plages horaires des travaux dirigés ou non. Le terme de CC (contrôle continu) s'oppose à celui d'examen. Certaines matières sont évaluées uniquement en contrôle continu, d'autres uniquement par un examen, d'autres par une combinaison entre les deux.

Compensation : Les matières se compensent à l'intérieur des semestres ou sur l'année. L'étudiant qui a la moyenne globale au semestre, même s'il ne l'a pas dans toutes les matières, acquiert le semestre même si la matière (ÉCUE) n'est pas validée. De la même façon les semestres se compensent entre eux au sein de la même année : le S1 du parcours se compense avec le S2.

Cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) : les cours magistraux sont dispensés de façon regroupée, les étudiants étant de 30 à 200. S'il n'y a pas de contrôle de présence, pour autant l'assiduité n'est pas facultative mais au contraire fortement recommandée. Les travaux dirigés se déroulent en petits groupes de 25 à 30 étudiants maximum. L'assiduité est obligatoire. L'étudiant doit assister au minimum à quatre cinquièmes des séances dans la matière au cours du même semestre. A défaut, il se verra attribuer la note ZERO (0) au contrôle continu de la matière, quelles que soient ses notes obtenues par ailleurs, et même si la matière n'est validée que par le CC.

DEF = Défaillants, étudiants n'ayant pas passé une matière au moins à la première session. Ils sont alors "défaillants", leur note moyenne n'étant pas calculée et leurs résultats non proclamés. À la seconde session, il est attribué la note zéro à toutes les matières auxquelles l'étudiant ne s'est pas présenté.

Doyen : ancien nom du Directeur de l'UFR (Unité de formation et de Recherche) gardé parfois, par conservatisme, par le Droit et certaines facultés de Sciences Économiques. Celui-ci est un enseignant de l'UFR (ou Faculté ainsi appelée pour les mêmes raisons) et est élu pour 4 ans par le Conseil, qui administre l'UFR (Faculté), rééligible une fois.

ECTS: European Credit Transfer System. A l'instar d'unités de compte monétaires, il s'agit d'un système d'Unités de compte européennes qui permet l'équivalence des matières validées d'un pays à l'autre. Par extension, ce système de crédits est utilisé pour comptabiliser la pondération des matières. Pour valider un semestre, un étudiant doit acquérir 30 ECTS, 60 pour une année, les crédits de cette année pouvant être acquis au sein de plusieurs pays. L'année du PALEG4 permet d'obtenir 23 ECTS sur les deux semestres.

Erasmus : programme international d'échanges (d'après le nom du philosophe humaniste, Erasme) qui permet à l'étudiant de partir, dès la L2 (mais de préférence en L3 ou M1), afin de suivre un semestre ou une année d'études dans une faculté de l'Union Européenne liée par accord à la FSEG et de se voir valider ses ECTS comme s'il les avait acquis en France. Cette possibilité est soumise à l'accord de l'équipe enseignante qui signe un "contrat pédagogique". Se renseigner au service des relations internationales de la FSEG. La possibilité d'échange est étendue à d'autres pays non-membres de l'union européenne par le biais d'accords spécifiques (USA, Canada, Corée, Japon, Turquie, Suisse...) Une fois son projet arrêté, en discuter avec le responsable des échanges internationaux.

Examens, contrôles : les modalités de contrôle des connaissances sont précisées pour chaque matière. Un examen est un contrôle écrit ou oral réalisé en dehors des heures de cours selon un calendrier affiché qui vaut convocation. Les examens sont organisés en sessions ; la première session se divise en 2 périodes (janvier et mai) la seconde session, dite session de rattrapage, a lieu en juin. Les contrôles organisés dans le cadre du contrôle continu ne donnent pas lieu à convocation, mais sont aussi obligatoires que l'assistance aux séances de TD, même s'ils sont organisés en dehors des heures de ceux-ci.

Facultés, UFR, départements : les noms d'UFR (Unité de Formation et de Recherche) et de "Faculté" sont synonymes. La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion a gardé le nom ancien de "Faculté" quand la loi et les autres établissements parlent d'UFR. L'université Paris Est Créteil est organisée en différentes unités (Facultés ou Instituts) qui ont une certaine autonomie (budget, direction). La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion est l'une de ces unités. Elle est administrée par un Conseil d'élus (enseignants, étudiants, personnels administratifs, personnalités extérieures). Le Conseil élit un Doyen (appelé aussi "Directeur de l'UFR").

Les instances de la FSEG : L'UFR de sciences économiques et de gestion est administrée par un Conseil d'UFR. Il est composé de 20 membres. 16 sont élus et 4 sont nommés (personnalités extérieures). Il se réunit au moins 5 fois par année universitaire, sur convocation du directeur de l'UFR et sous sa présidence. Le renouvellement des mandats intervient tous les 4 ans, sauf pour les représentants des usagers dont le mandat est de 2 ans.

FSEG : c'est l'acronyme de notre Faculté (Faculté de Sciences Economiques et de Gestion), elle accueille 2700 étudiants, grâce à ses 16 personnels administratifs, 30 enseignants-chercheurs universitaires, et de nombreux enseignants vacataires appartenant, dans leur grande majorité au monde de l'entreprise. L'Université est également un lieu de recherche, et la FSEG abrite un laboratoire de recherches auxquels participent les enseignants-chercheurs, en Sciences Économiques (ERUDITE, Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Inter temporelles en Économie).

Jury : le jury est composé des enseignants qui interviennent au cours du semestre ou de l'année. Un jury est organisé après les sessions d'examens. C'est lui et lui seul qui fixe les notes définitives. Toute information préalable est donc provisoire, une harmonisation pouvant intervenir au cours du jury. Le jury est souverain et sans appel. Ni les enseignants, ni le Doyen, ni l'administration n'ont le pouvoir de modifier les notes arrêtées par le jury, hormis pour les erreurs dites matérielles (oubli d'une note, note tronquée...). Pour autant les étudiants, comme les enseignants et l'administration, ont des droits et des devoirs. Une "charte des examens" et le règlement du contrôle des connaissances précisent ceux-ci.

Licence : la licence se compose de 6 semestres, de 30 ECTS chacun. Au terme des 6 semestres l'étudiant qui a validé sa Licence a donc acquis 180 crédits, obtient son diplôme et peut postuler à un master.

Master : cycle d'études ouvert après la licence, nom du diplôme délivré. Le cycle dure 4 semestres et deux ans (M1 et M2). Chaque semestre comporte le même nombre de crédits qu'en licence : 30 crédits ECTS par semestre. 60 crédits correspondent au niveau M1 (l'ancienne maîtrise) et 60 de plus au M2 (anciens DEA et DESS). Ainsi il y a donc 300 crédits ECTS à obtenir en tout depuis le bac pour se voir décerner le diplôme de master.

Options : matières obligatoires choisies librement par l'étudiant à partir d'une liste pouvant comprendre deux ou plusieurs possibilités. Pour la cohérence des parcours étudiants, les enseignants peuvent conseiller le choix de certaines matières préférablement à d'autres. Les étudiants du PALEG4 doivent au second semestre choisir une option selon les projets de poursuite d'études : rester en éco gestion nous e réorienter.

Options, options transversales d'ouverture : les "options" sans autre qualificatif sont des matières offertes par la FSEG. Les "options transversales" sont des matières offertes par d'autres composantes que la FSEG. L'étudiant devra choisir une "option transversale" (3 ECTS) au cours du semestre 1 (en L1) à compter de la rentrée septembre 2023.

Parcours : ensemble cohérent d'unités d'enseignements (UE). Ces parcours sont très diversifiés en L3 et sont déterminés par le choix des matières dominantes : il y a 5 parcours en L1 : Parcours général, DS, BF, IEM et EMS. Il existe également le parcours de la licence en 4 parcours aménagé.

Redoublement : Au terme des deux sessions d'examens, l'étudiant qui n'a pas validé sa première année de parcours aménagé ne peut pas redoubler. Tous les étudiants du PALEG4 doivent au cours du second semestre se réinscrire sur Parcoursup pour sécuriser leur parcours en cas d'échec durant la première année du parcours aménagé.

Responsables : A chaque niveau, ses responsables enseignants et administratifs. Il y a, sous l'autorité du Doyen et de la Responsable Administrative de la FSEG, un Directeur des études et la responsable administrative de la faculté Mme Carine RODRIGUES. Il y a ensuite des responsables enseignants et administratifs pour chaque niveau de parcours. La responsable principale du parcours aménagé est Mme Hidouche Zakia, et le coresponsable Mr KERNEUR Ronan. Les responsables de la première année de la licence *Économie et Gestion* (Directeur pédagogique)

de la L1 sont également Mme Zakia HIDOUCHE et Mr Ronan KERNEUR assistés sur le plan administratif de Mme Françoise POMPET responsable de la scolarité et de Mr Aboubakri HADDJI ALI gestionnaire de la L1. Chaque niveau de la licence L1 L2 L3 est structuré de manière analogue.

Sélection : l'accès à certains parcours est sélectif au niveau L2 et L3. Avec la réforme de la licence mise en œuvre cette année, un prologue de trois semaines ("Phase d'orientation active") est organisé en 1^e année de licence parcours Économie et Gestion afin de réviser les prérequis de la licence, tels qu'ils sont précisés dans les attendus nationaux de la mention Économie et Gestion. Ce prologue permet, dans un second temps, d'orienter les étudiants, en fonction de leurs vœux et de leurs résultats, vers le parcours général ou un parcours spécialisé ou encore pour les étudiants concernés le parcours aménagé.

Semestre, année : Chaque semestre est réputé validé lorsque la moyenne pondérée par les coefficients de cette maquette est = ou supérieure à 10. Des crédits peuvent être acquis à raison de 60 ECTS par année, et l'ensemble des trois années (quatre, pour le présent parcours) permet la délivrance de la licence (180 ECTS). Il faut avoir acquis 180 ECTS pour pouvoir postuler au sein d'un master du même domaine de formation : si vous avez obtenu une Licence *Economie et Gestion* à Marseille ou (harmonisation européenne oblige) en Allemagne vous devez pouvoir vous inscrire en M1 du Master de *Sciences Économiques* de l'UPEC. Par contre, 180 crédits ECTS obtenus en *Droit* à l'UPEC ne donnent pas automatiquement la possibilité de s'inscrire en M1 de la FSEG de l'UPEC. Pour le parcours aménagé ce sont les mêmes règles, avec la possibilité d'obtenir 23 ECTS la première année du dispositif, et tout le reste au fur et à mesure du déroulement de la licence.

Session de rattrapage (seconde session) : une seconde session d'examen est organisée, généralement au mois de juin. Tous les étudiants qui n'ont pas validé certaines de leurs matières ont le droit à participer à cette seconde session. Les étudiants du parcours aménagé concernés par la seconde session sont informés des modalités spécifiques de la seconde session. Cette seconde session se déroule sous forme de grand oral, avec également un écrit où figurent en synthèse l'ensemble des matières où l'étudiant a échoué.

UE : Unité d'enseignements, qui regroupe plusieurs matières (ECUE = Enseignements Constitutifs d'une Unité d'Enseignement) sous une dénomination commune. Un semestre de licence est composé de plusieurs UE. Exemple au premier semestre en L1 éco-gestion il y a 5 UE. 4 sont communes à tous les étudiants de licence : une UE économie gestion, une UE compétences analytiques, une UE langues et méthodologie, et une UE culture générale et ouverture. Une dernière UE détermine le "parcours" de l'étudiant BF, DS, IEM, EMS.

Remarque pour la note seuil 7/20 en L1 parcours général en 3 ans pour certaines UE : économie-gestion au S1, compétences analytiques aux S1 et S2, Économie au S2 (micro-macro), Gestion au S2(Droit des contrats et comptabilité). Cette note seuil impose d'obtenir au moins 7/20 pour les UE désignées comme fondamentales pour valider son année composée des 2 semestres. D'autres précisions sont apportées par le livret de la L1 (parcours classique en 3 ans) disponible sur le site de la faculté. [Sciences économiques et gestion](#)